

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893

Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.
ABONNEMENT :

Un an.....\$1 00
Six mois..... 50
Trois mois..... 30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne, 1re insertion, 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

Tous les communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E

L'IMPARTIAL

TIGNISH, Mars 21, 1901

La Dispersion Des Acadiens.

L'Impartial ouvre aujourd'hui une liste de souscriptions pour venir en aide à l'achat du tableau médaillé de M. Beau, *La dispersion des Acadiens*.

Nous avons déjà eu occasion d'annoncer ce tableau à nos lecteurs. C'est un grand et magnifique portrait représentant la déportation des Acadiens de l'Acadie. Ce tableau peint dans les derniers goûts de l'art doit être placé dans le collège St. Joseph, Memramcook, ce qui est bien juste, vu que cette grande institution est la première source dans l'Acadie où notre jeunesse acadienne a commencé à savourer les beautés de notre belle langue française que nous avions presque perdue et à recevoir les inspirations du vrai patriotisme.

Ce splendide tableau servira à rappeler bien des souvenirs amers, il est vrai, mais il nous fera souvenir, aussi, que, après tant de vicissitudes, ces Acadiens que l'iniquité avait bien déterminé d'anéantir, sont aujourd'hui devenu un peuple fort et nombreux, conservant pure et intacte la foi que leur ont léguée leurs pères, et habitant le sol même d'où ils avaient été expulsés si injustement et d'une manière si brutale.

Nous espérons que les Acadiens de l'île du Prince Edouard ne resteront pas en arrière dans ce mouvement patriotique et qu'ils répondront généreusement à l'appel qui leur est fait.

Nous ne devons pas oublier que quand on parle de l'époque de la dispersion des Acadiens, nous en sommes, aussi bien que nos frères du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Nous oserions même dire que nos ancêtres qui se réfugièrent dans l'île, lors du "grand dérangement", ont plus souffert que leurs frères des provinces sœurs, vu que trois ans après leur arrivée ici, ils furent encore soumis à toutes sortes de persécutions; furent traqués comme des bêtes fauves et chassés de leurs foyers pour la deuxième fois.

Nous croyons donc que nos bons Acadiens de l'île du Prince Edouard se prêteront de bonne grâce à ce mouvement si fortement marqué de l'empreinte du patriotisme.

Nous demandons très respectueusement aux membres du clergé de s'y intéresser et d'y intéresser les Acadiens, en général.

Nous recevons avec reconnaissance toute contribution que l'on voudra bien nous faire parvenir à cette fin, et publierons les noms des donateurs, dans les colonnes de notre journal ayant d'envoyer les montants reçus à l'hon. P. A. Landry, le trésorier de l'Assomption.

L'Impartial ouvre la liste dès aujourd'hui en contribuant la modique somme de \$5.00.

La Langue Française Au Canada.

M. J. P. Tardivel, rédacteur de la "Vérité" de Québec a donné dernièrement une conférence très instructive sur la langue française, devant les habitués de l'Union Catholique. Le savant conférencier a fait un rapide exposé de l'histoire politique du français en Canada. Après ce rapide exposé historique, M. Tardivel s'est prononcé sur la manière dont on parle le français, aujourd'hui, en Canada.

Nous aimons à rapporter cette partie de la conférence de M. Tardivel, vu qu'elle se rapporte tout aussi bien aux Acadiens des provinces maritimes qu'à nos frères de la province de Québec.

"Oui, le français que parlent nos gens de la campagne, affirme le conférencier, particulièrement ceux qui ne sont jamais venus en contact intime avec l'élément anglais, est un français très pur, bien que quelque peu archaïque.

"Et ce français que nous parlons n'est pas tant le langage du petit peuple du XVIIe siècle, que celui de la cour et de la haute société. Nos cultivateurs parlent comme parlait Louis XIV: voilà une proposition qui a le don d'exciter l'ilarité des contempteurs du "canayen", mais qui n'est pourtant pas très éloignée de la stricte vérité. L'exagération qui s'y trouve ne dépasse pas les bornes d'une figure de rhétorique permise".

Et M. Tardivel démontre sa thèse ainsi posée. L'une après l'autre, il prend la plupart des vieilles formules, des modalités d'expression qu'on reproche à nos cultivateurs, et il prouve à coups de grammaires anciennes que tel était le langage dont on se servait au XVIIe et au XVIIIe siècle dans la bonne société française. Il établit que les Français d'autrefois donnaient, comme nos habitants, à la diphtongue "oi" le son de l' "è" grave ou de l' "oè"; qu'ils prononçaient "i mangent" et "i zaiment", "vote maison" et "vote chambre", "stoiseau" et "ste femme" aussi bien que "quéque quéqu'un" et "su lui".

"Il est donc établi, ce me semble, continue M. Tardivel, que la prononciation de nos gens de la campagne, laquelle passe souvent pour incorrecte, négligée, corrompue, est, en réalité, la véritable prononciation française d'autrefois conservée à peu près intacte par la tradition. Je ne dis pas qu'il faille tenter de la rétablir dans nos collèges et nos convents, mais, par exemple, il faut bien se garder de rire de ces archaïsmes de prononciation et d'admettre que c'est du patois, ou encore moins une prononciation corrompue".

Puis, le conférencier aborde une autre question: cette langue française dont nous avons gardé l'antique prononciation, l'avons-nous gâtée en y ajoutant des mots de notre cru? et il répond non.

"A part quelques très rares vocables, dit-il, qu'ils ont dû créer pour désigner certains objets qui n'existent pas en France, les Canadiens n'ont rien inventé en fait de mots et d'expressions. Avec un peu de patience, un peu de recherches, on peut retrouver presque tous les mots dont les Canadiens se servent, presque toutes les "fautes" même qu'ils commettent, signalées dans quelque vieux dictionnaire ou dans quelque glossaire de telle ou telle partie de la France, ou même dans les dictionnaires modernes complets". Et, ici encore, la démonstration, forcément brève, est tout de même poussée jusqu'à l'évidence. Il n'y a pas jusqu'à l' "itou" cher aux bons gens de mon pays dont il ne relève les titres de propriété dans Molière et Thomas Corneille.

Mais ce langage auquel les grandes masses populaires ont conservé son vêtement d'autrefois, si vieilli et si démodé qu'il apparaisse maintenant aux Européens, cet antique langage auquel notre peuple n'a presque rien ajouté de son cru, a tout de même vu, par des infiltrations étrangères troubler sa pureté primitive. Et, on le voit, c'est la grosse question de l'anglicisme qui se pose ici—l'anglicisme que M. Tardivel définit: "L'emploi de mots français, auxquels on a donné un sens propre à des mots semblables de la langue anglaise"; l'anglicisme dont sont responsables surtout les hommes de profession,—"y compris les journalistes", a soin d'ajouter notre confrère.

Dans sa péroraison, M. Tardivel demande à ses auditeurs d'aimer la langue française, de la respecter,

de la conserver précieusement, d'affirmer ses droits dans tous les domaines et de travailler à se débarrasser des impuretés qu'ont mêlées à ses flots limpides notre négligence et certaines circonstances spéciales. Et il termine ainsi:

"Ne nous bergons pas d'illusions: on n'a pas renoncé au projet de faire du Canada un pays exclusivement de langue anglaise. Un journal plus audacieux que les autres disait naguère qu'il faudrait abolir l'ouvrage officiel du français, non seulement à Ottawa, mais même à Québec.

"Tous nos adversaires n'expriment pas aussi ouvertement leur pensée; mais soyons persuadés que parmi les Anglais qui nous entourent beaucoup désirent ardemment voir disparaître la langue française du sol canadien. Elle forme obstacle à la réalisation de leurs rêves.

"Que ces rêves d'anglicisation générale ne nous étonnent pas et ne nous exaspèrent pas: ils sont naturels. Mais à ces rêves opposons, sans aigreur, sans haine, avec fermeté, toutefois, une grande réalité historique. Et cette réalité, c'est que la divine Providence a implanté la langue française en Amérique pour qu'elle y reste, pour qu'elle s'y développe, pour qu'elle y atteigne de hautes destinées."

M. J. B. Lagacé et le R. P. Lalande adressèrent des éloges au distingué conférencier.

Le directeur de l'Union exprima le désir de voir cette conférence publiée en français et en anglais, dans l'intérêt de notre langue précieuse.

Le Parlement Federal

M. HACKETT: Je désirerais savoir de l'honorable ministre de la marine et des pêcheries pourquoi le Stanley, qui était à Summerside le 22 décembre, n'a pris aucune disposition pour transporter les malles, le fret et les passagers au Cap Tourmentin. Le Stanley est resté là dix jours sans bouger et on l'a rappelé juste au moment où il aurait été utile pour entretenir les communications. Les ingénieurs avaient fait rapport que lorsque la glace serait formée sur le rivage, on pourrait l'utiliser pour transporter le fret et le mettre à bord du navire; mais quand la glace des rivages fut formée le Stanley fut rappelé, et n'a rendu aucun service pour entretenir les communications entre le Cap Tourmentin dans le Nouveau-Brunswick et Summerside. Je voudrais savoir du ministre de la Marine et des Pêcheries pourquoi, des dispositions n'ont pas été prises pour maintenir ces communications, comme nous nous y attendions.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES: Il est vrai que le Stanley a été envoyé pour faire l'expérience de communications entre le Cap Tourmentin et Summerside, au mois de décembre dernier. Il se serait rendu à ce dernier endroit plus tôt, sans les raisons que je viens de donner à l'honorable député de Gaspé, mais après sa carrière d'été pour la protection des pêcheries, il fallut faire réparer ses chaudières. Le jour même où ce travail fut terminé, le Stanley alla prendre du charbon à Pictou et revint directement à Summerside pour tâcher d'entretenir un chenal libre entre cet endroit et le Cap Tourmentin. Quelque temps auparavant j'avais prévenu la Chambre de Commerce de Summerside qu'il n'y avait pas de quoi proposer au Cap et qu'il serait préférable de ne pas tenter l'expérience avant de pourvoir aux facilités d'atterrissement. Malgré cela on insista fortement pour que l'expérience eût lieu. Je soumis le cas au capitaine Finlayson, du Minto, qui navigue dans ces parages depuis plus de vingt-deux ans, et au capitaine Brown, du Stanley. Ils furent d'opinion que le projet était praticable, et que si la glace se formait sur une distance d'un demi-mille, en dehors de la jetée du Cap Tourmentin, le navire pourrait accoster à la glace. C'est sur ce rapport que j'ai envoyé le Stanley à cet endroit. La glace ne s'était pas formée sur le rivage et il fallut se rendre jusqu'à la jetée. Cette dernière était en si mauvais

ordre, que le remplissage s'en était échappé et que le navire n'a pu accoster. Il aurait été impossible de décharger la cargaison s'il en avait eu une, et tant que mon ami, le ministre des Travaux publics, n'aura pas fait réparer cette jetée, le Stanley ne pourra pas s'en servir pour accoster. J'espère encore que durant la présente saison, le ministre des Travaux publics la fera réparer. Pendant un certain temps le Stanley a fait la traversée, dans les deux sens, tous les jours, sans accident. Mais la picote s'étant déclarée dans les environs du Cap, les voyageurs s'abstinrent de prendre cette route et, d'ailleurs, la population n'aimait pas ces communications avec un district infecté. De plus la malle n'était plus expédiée par cette voie, et le Stanley, après avoir fait plusieurs voyages sans malle, sans fret et sans passagers, revint à Pictou, puisque ce service était devenu inutile.

A Pictou, on constatait un encombrement considérable de fret, et un seul navire ne pouvait suffire à la besogne. Dans ces circonstances, le département eut l'idée d'envoyer le Stanley à ce port, ce qui permettait d'établir des communications suivies avec Georgetown, chaque navire quittant, chaque jour, l'un ou l'autre de ces ports. Cette épreuve a pleinement réussi. Jamais, jusqu'à ces jours derniers où une tempête terrible s'est déchaînée dans ces parages, on n'a eu un service d'hiver aussi régulier. J'espère que, l'hiver prochain, grâce aux avantages qu'offrirait le Cap Tourmentin comme port terminus, on pourra se servir utilement du Stanley pour ce service et continuer l'épreuve que nous avons faite de cette navigation entre Summerside et Cap Tourmentin.

M. LEBURGÉY: Le directeur général des Postes a dit lui-même qu'il était disposé à rendre justice partout où il se présentera des cas de cette nature.

Il s'est produit dans mon comté, un cas qui, croyait-on, avait été soumis par le député qui représentait ce comté dans le parlement précédent, le cas de Abram's Village et de Cape Egmont. Dans cette localité il y a de 400 à 500 électeurs et, cela va sans dire, une population beaucoup plus considérable; eh bien! le service de la poste ne s'y fait que deux fois la semaine. Ces gens demandent depuis longtemps un meilleur service; je ne sais si cette affaire a été portée à la connaissance du directeur général des Postes. Il y a aussi dans cette localité un grand nombre de fabriques établies le long de la grève, et la population augmente beaucoup pendant l'été. Il y a là, aussi, plusieurs fromageries et, dans Abram's Village plusieurs magasins. Ces gens se plaignent de n'avoir pas un service postal quotidien. Il n'y a qu'environ cinq milles pour se rendre à la gare du chemin de fer, et nous avons toutes les raisons du monde d'établir un service quotidien à cet endroit.

La partie du pays desservie par ces bureaux de poste a de quinze à vingt milles d'étendue et j'ai remarqué que le revenu dépasse trois fois le chiffre des appointements reçus par les directeurs de poste. J'aimerais avoir la promesse du directeur général des Postes qu'il s'occupera de cette affaire.

LE DIRECTEUR GENERAL DES POSTES: Je promets à l'honorable député que cette affaire sera étudiée avec soin. Si une demande a été faite au ministre, je suis sûr qu'elle est actuellement à l'étude. Depuis que je suis au ministère, on n'a jamais manqué d'accorder toute l'attention voulue à chacune des questions de cette nature qui ont été soulevées; on n'a jamais manqué de les décider, favorablement ou non. C'est là une règle invariable et on ne s'en départit jamais.

Les jeunes filles qui grandissent dans un mauvais état de santé devraient de temps à autre, se servir des BOTANIC BITTERS DE WHEELER, un remède efficace et purement végétal, pour toutes les irrégularités du système. Il guérit le mal de tête, la Bile et le Vertige. Seulement 25c chez tous les marchands.

Hyndman & Co.

INSURANCE AEGENTS
CHARLOTTETOWN.

Representing in P E Island
North British & Mercantile Fire Ins Co.
Union Fire Assurance Society.
Phoenix Fire Assurance Co. of London.
General Marine Insurance Co.
Standard Life Assurance Co.
Canada Accident, sickness and plate glass Assurance Co.

Insurance effected at low rates.

Pyny Balsam
GURISON RAPIDE DE LA
Toux et des Rhumes
Un Remède Incomparable dans toutes les affections de la
GORGE OU DES POUMONS.
25 cts la grande bouteille.
DAVIS & LAWRENCE CO. Ltd.
Prop. du Perry Davis Pain Killer.

Horace Haszard

INSURANCE & MANUFACTUR
AGENT
Representing

The Western Fire Assurance Company
The Commercial Union Fire Insurance Co.
The Western Marine Assurance Co.

Also agent for
The Acadia Sugar Refining Co Ltd.

The European Exporters' Association Ltd.
Messrs Parnell Webb & Co Bristol, England.

The Famous Brahmin Tea and
PLAN T FLOUR
HORACE HASZARD
Ask for Rates and Prices

HOTEL RIVERSIDE

DUKE ST. MONCTON, N. B
Cet hotel est à une minute de marche du Dépôt de l'Intercolonial en face du Bureau de Poste et près de la Rivière.

La proximité de l'hotel de la rivière, permet de voir, en plein, le spectacle grandiose du BOAR à chaque marée.

Termes raisonnables.
Une étale de première classe pour la commodité des voyageurs.

FRED. THIBODEAU
PROP.

MARCHANDISSE D'HIVER

Voici le Temps
arrivé d'acheter vos Marchandises d'hiver.

Nous Avons
déjà reçu et recevons chaque jour des Marchandises pour satisfaire tous les goûts.

Nous Vendons
toujours au plus bas prix et garantissons nos Effets.

Nous Avons Aussi
Nous avons aussi un bon assortiment de Harnais et de cuir à Harnais.

Nous tenons une Boutique à Réparation où M. Michel Poirier est prêt à faire votre ouvrage sans vous faire attendre.

Venez Nous Voir.
Vous serez satisfaits.
J. F. Chaisson & Cie
Tignish, 4 oct. 1900.